

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences sociales

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Histoire* de l'Université Rennes 2 a pour objectifs de fournir aux étudiants, en trois ans, une formation scientifique solide et généraliste, dans chacune des grandes périodes de l'histoire, une bonne maîtrise des outils de l'historien et la capacité à analyser, avec méthode et critique, l'information, la documentation et les données historiques. Elle prépare essentiellement au master (aux métiers de l'enseignement après un master *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF)*, aux métiers de la recherche en histoire après un master *Histoire*, aux métiers de l'archéologie et du patrimoine après un master *Archéologie et histoire*, aux métiers de l'information et de la communication après des masters spécialisés), mais aussi aux concours de la fonction publique d'Etat et de la fonction publique territoriale.

Le cursus est progressif et ménage des réorientations possibles en première année de licence (L1). Il se décline en troisième année (L3) en quatre parcours qui visent chacun à préparer la poursuite d'études en master, parmi l'offre proposée par l'Université Rennes 2, et qui ouvrent sur des types de carrière spécifiques : parcours *Histoire*, parcours *Archéologie*, parcours *Sciences politiques* et parcours *Histoire et territoires*. La formation permet aux étudiants de se perfectionner en informatique, d'acquérir un bon niveau en langues étrangères, de faire un stage ou de partir étudier un semestre à l'étranger. Les enseignements se font en présentiel, principalement sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). Certaines unités d'enseignement (UE), dites professionnalisantes, sont assurées par des intervenants professionnels non-universitaires.

Les cours ont lieu à Rennes (Campus Villejean) pour la grande majorité des effectifs et à Saint-Brieuc (Campus Mazier), notamment pour les étudiants du parcours *Histoire et territoires*.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Histoire* de l'Université Rennes 2 est incontestablement une formation de très grande qualité. Le cursus est parfaitement adapté aux objectifs affichés ; les parcours, diversifiés et bien identifiés, sont construits en adéquation avec l'offre de masters proposée par l'établissement. La formation s'appuie sur une équipe nombreuse et impliquée d'enseignants-chercheurs, membres de deux unités mixtes de recherche (UMR) de grande renommée. Les effectifs, en termes d'étudiants, sont très importants, en hausse régulière, et prouvent la grande attractivité de cette licence, au-delà même du périmètre régional. Les taux de réussite sont satisfaisants en fin de première année, très bons, voire excellents en fin de deuxième (L2) et de troisième année.

Ces points forts doivent être valorisés pour développer la dimension internationale de la formation. Il est par exemple regrettable de ne pas trouver d'enseignement de langues vivantes au sixième semestre (S6) de la formation. Le point sans doute le plus problématique concerne toutefois le campus Mazier de Saint-Brieuc, dont les effectifs peu nombreux, surtout à partir de la L2, ne permettent pas d'offrir à ses étudiants les mêmes opportunités qu'aux autres, notamment en termes de parcours. On comprend bien les nécessités de la délocalisation, et les avantages que les étudiants de Saint-Brieuc, qui bénéficient en conséquence d'un excellent taux d'encadrement, peuvent retirer de la situation, mais il ne faudrait pas que le partage de la formation sur deux sites nuise au dynamisme de l'ensemble. Enfin, si l'existence d'un conseil d'évaluation comprenant de nombreux représentants étudiants est une bonne chose, cela ne saurait remplacer un véritable conseil de perfectionnement dans lequel les intervenants professionnels seraient impliqués.

Points forts :

- Formation clairement structurée, lisible et adaptée à la poursuite d'études en master.
- Equipe pédagogique importante et impliquée.
- Bonne attractivité de la formation.
- Très bons taux de réussite.

Points faibles :

- Faiblesse de la formation en langues.
- Disparité de l'offre de formation entre les sites de Rennes et de Saint-Brieuc.
- Absence de conseil de perfectionnement.

Recommandations :

Cette formation de haut niveau, très attractive et dynamique, et sans points faibles majeurs, pourrait encore renforcer son positionnement en repensant l'articulation entre les deux sites. L'enseignement des langues devrait par ailleurs être généralisé à tous les semestres, ce qui permettrait sans doute de favoriser une mobilité étudiante qui reste peu exploitée. Il semble également nécessaire que la formation se dote d'un conseil de perfectionnement.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont bien identifiés et correspondent parfaitement à ce qu'on est en droit d'attendre d'une licence d'histoire : enseignements, durant les trois années, sur chacune des quatre grandes périodes de l'histoire, approches historiographiques, traitement des sources écrites et orales, initiation au maniement des outils historiques, apprentissage des langues.</p> <p>Le cursus, très encadré par un dispositif propre à toutes les licences générales de l'Université Rennes 2, est progressif et bien adapté, ménageant notamment des réorientations possibles à la fin du premier semestre (S1).</p> <p>La L3 se décline en quatre parcours lesquels, tout en restant globalement généralistes, introduisent des cours spécifiques et visent à préparer à des masters ou des types de carrière particuliers : le parcours <i>Histoire</i> qui s'adresse aux étudiants voulant préparer les concours de l'enseignement ou poursuivre en master recherche (notamment la spécialité <i>Histoire, sociétés, cultures</i> du master <i>Histoire</i> de l'établissement) ; le parcours <i>Archéologie</i>, qui oriente vers le master <i>Archéologie et histoire</i> de l'établissement ; le parcours <i>Sciences politiques</i>, qui prépare plus particulièrement à l'entrée dans la spécialité <i>Relations internationales et interculturelles</i> du master <i>Histoire</i> de l'établissement ; le parcours <i>Histoire et territoires</i>, réservé aux seuls étudiants du campus de Saint-Brieuc (qui n'ont pas accès aux autres parcours), qui reste très généraliste et qui ne prépare pas à un master spécifique.</p> <p>Les étudiants qui envisagent de préparer les concours des métiers de l'enseignement et de l'éducation ont par ailleurs à disposition une formation « géographie pour historiens ».</p>
---	---

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est adossée à deux UMR renommées, le Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO, UMR 6258 CNRS) et le Centre de recherches en archéologie, archéosciences et histoire (CREAAH, UMR 6566 CNRS), dont sont issus la totalité des enseignants-chercheurs titulaires du département d'Histoire. Elle bénéficie de l'apport scientifique permanent dispensé par ces laboratoires.</p> <p>La coopération avec d'autres départements de l'établissement pourrait être plus poussée : le parcours <i>Archéologie</i> fait l'objet de discussions avec le département d'Histoire de l'art et d'archéologie pour structurer une offre commune histoire et archéologie. Quant au parcours <i>Sciences politiques</i>, il entre directement en concurrence avec un parcours équivalent proposé en L3 par la faculté de droit de Rennes 1 : il paraît nécessaire de changer son intitulé et d'adapter son contenu.</p> <p>Les effectifs de la formation sont importants et démontrent une forte attractivité, sans que l'on sache dans quelle mesure le recrutement excède les frontières du département et de la région.</p> <p>Il n'y a pas de conventions particulières entre le département d'Histoire et des partenaires non-universitaires, et notamment pas de pratiques de conventionnement des stages : il faudra remédier à ce point, ne serait-ce que pour des raisons légales, même si les étudiants trouvent sans peine dans l'environnement local et régional des entreprises et des structures prêtes à les accueillir.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est très nombreuse et réunit l'ensemble des enseignants titulaires du département d'histoire, auxquels s'ajoutent des attachés temporaires d'enseignement et de recherches (ATER) et des chargés de cours, ce qui permet un très bon encadrement des étudiants, et notamment de limiter les groupes de TD à 30 étudiants : 14 professeurs des universités (PR), 26 maîtres de conférences (MCF), 3 professeurs agrégés (PRAG), 12 ATER et doctorants, 17 chargés de cours (enseignants agrégés du second degré, docteurs et doctorants). Les professionnels extérieurs interviennent mais uniquement dans le cadre des unités d'enseignement préprofessionnalisant (UEP), sans pour autant faire partie de l'équipe pédagogique.</p> <p>Le pilotage est assuré par trois responsables d'année et quatre responsables de parcours. Le responsable de la L3 est aussi le directeur du département d'Histoire.</p> <p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais des conseils d'évaluation composés de nombreux représentants étudiants, de membres de l'équipe pédagogique et des responsables des années et parcours, qui se réunissent deux fois par an pour chaque niveau et chaque parcours. Ils ne laissent malheureusement pas de place aux personnalités extérieures. Il s'agit d'une procédure d'autoévaluation qui produit, à l'issue de chaque réunion, un compte rendu proposant des recommandations.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont importants et en hausse constante : 795 étudiants en 2011, 879 en 2014 et semblent s'être stabilisés, ce qui prouve bien l'attractivité de la formation. En L2 comme en L3, de nouveaux étudiants viennent s'ajouter à ceux de l'année précédente, en provenance d'autres établissements et de classes préparatoires, dans des proportions notables (15 à 20 % des effectifs). Deux remarques toutefois : les effectifs de L1 ont récemment chuté, de 411 à 366 étudiants, en raison de la volonté de l'Université de limiter à 300 le nombre d'inscrits sur le site de Rennes (pour renforcer celui du site de Saint-Brieuc), ce qui paraît avoir des effets négatifs sur l'ensemble de la formation. D'autre part, si les effectifs du campus de Saint-Brieuc parviennent à se maintenir, autour de 120-130 étudiants, ils demeurent faibles, voire très faibles en L2 (32 étudiants) et en L3 (27 en 2014, mais 14 seulement en 2013). On ne sait si cela s'explique par un taux d'échec plus important sur le campus de Saint-Brieuc que sur celui de Rennes, ou par l'arrivée à Rennes, en L2 et en L3, d'un nombre élevé d'étudiants de Saint-Brieuc. Le parcours de L3 <i>Histoire et territoires</i>, propre à Saint-Brieuc, fonctionne en conséquence avec des effectifs très réduits.</p> <p>Le taux de réussite de 45 % en fin de L1 est comparable à celui d'autres établissements pour la formation concernée. Les taux de réussite en fin de L2 (70 à 80 %) et surtout en fin de L3 (87 %) sont en revanche élevés et démontrent l'excellence de la formation.</p>

	<p>La très grande majorité des diplômés poursuivent leurs études au-delà de la licence (environ 90 %), dont plus d'un quart en master <i>MEEF</i>. On ne sait pas quelle est la proportion d'étudiants qui intègrent les masters à finalité recherche ou professionnelle des mentions <i>Histoire</i> ou <i>Archéologie et histoire</i> de l'établissement.</p> <p>Les chiffres dont on dispose concernant le nombre de diplômés ayant trouvé un emploi directement après la licence sont très peu élevés et pas suffisamment significatifs pour en tirer des conclusions. En tout état de cause, la formation prépare surtout à la poursuite d'études en master : c'est à l'issue de celui-ci que les étudiants seront le mieux à même de s'insérer durablement sur le marché du travail.</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>La grande majorité des enseignants sont issus des deux laboratoires de recherches sur lesquels s'adosse la formation. Par ailleurs, le département organise en avril un séminaire « découverte de la recherche », animé par des étudiants de deuxième année de master (M2), pour leurs « confrères » de L3.</p> <p>On notera aussi la présence d'enseignements fournis par des doctorants qui sont tous inscrits à l'école doctorale (ED) de l'établissement (ED 507 Sciences humaines et sociales). Des séminaires très dynamiques à Rennes et un cours public de haut niveau à Saint-Brieuc, permettent aux étudiants de se familiariser avec l'actualité de la recherche en histoire.</p> <p>Il n'y a pas en revanche de véritable initiation à la recherche en L3, qui viendrait s'insérer dans la maquette ou qui prendrait la forme d'un travail individuel ou en groupe suivi de la rédaction d'un mini-mémoire. La place de la recherche dans la formation est donc globalement bien présente mais ne suffit pas pour donner à chaque étudiant le goût de poursuivre dans cette voie.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation en sciences humaines (ici en histoire) est un des axes majeurs sur lequel s'est engagée l'Université Rennes 2 pour le plan 2012-2016 en intégrant toutes les licences de lettres, langues, sciences humaines et sociales dans une préprofessionnalisation progressive dès la L1 (au deuxième semestre -S2). Ceci s'est fait dans le cadre d'un appel à projets IDEFI (Initiatives d'excellence en formations innovantes), y compris en termes pédagogiques. L'alternance a été encouragée par l'ouverture d'unités de formation par apprentissage (UFA) et en développant les contrats de professionnalisation.</p> <p>Dès la L1 sont mises en place des UEP « champ professionnel » (4 heures/semaine), auxquelles se substituent des UEP « parcours » à partir du quatrième semestre - S4 (toujours 4 heures/semaine). Cinq champs professionnels, auxquels doivent donc correspondre des UEP spécifiques, sont ainsi identifiés : métiers de l'administration et des organisations, métiers de la culture et de la création artistique, métiers de l'enseignement et de la formation, métiers de la communication et du multimédia, métiers des secteurs de la santé et du social. Ces UEP sont censées ouvrir aux parcours de master et surtout offrir des ouvertures professionnelles renforcées par des stages pour préparer les étudiants à l'employabilité.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>L'Université s'est engagée dans un vaste projet de préprofessionnalisation des étudiants, qui passe par des formations, des cours, des conférences, des rencontres et des stages. Centralisés par le service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP), ces derniers sont encouragés mais ne suscitent guère l'enthousiasme des étudiants. Ils ne sont pas obligatoires, sauf sur le campus Mazier de Saint-Brieuc, où un mini-stage (une à deux semaines) est obligatoire pour les étudiants de L3 du parcours <i>Histoire et territoires</i>. Seuls 29 étudiants en 2013-2014 (soit environ 3 à 4 % du total) ont fait un stage, sans qu'on sache s'il ne s'agit que d'étudiants de Saint-Brieuc.</p> <p>Si un appareil statistique fournit aux évaluateurs des chiffres, il faudrait l'affiner car il ne renseigne en rien sur les stages eux-mêmes, leurs modalités et leur suivi.</p>

<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international dans la formation est présente mais pourrait être développée.</p> <p>Les cours de langue sont obligatoires (2 heures/semaine) durant toute la formation, sauf au S6, ce à quoi il pourrait facilement être remédié. La possibilité d'étudier une langue nouvelle, en initiation, sur un rythme intensif (4 heures/semaine) est donnée en L1, mais l'étudiant qui choisit cette option ne peut alors suivre de cours de « découverte » dans une autre discipline, ce qui est dommage.</p> <p>Un cours est donné en anglais (cours optionnel d'UE3 au S4) ; l'expérience pourrait être développée.</p> <p>Les mobilités étudiantes sont possibles en L3 (en Erasmus principalement), elles touchent un nombre relativement élevé d'étudiants : 31 en 2013-2014, soit 13,5 % des effectifs de L3. Les destinations sont variées (Allemagne, Espagne, Italie, Roumanie, mais aussi Chine, Corée du Sud, Argentine, Chili ou Canada). Le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans la formation pourrait être plus important, au vu du nombre impressionnant d'universités partenaires ayant signé des conventions avec l'établissement (18 au S1, soit 4,2 % des effectifs de la L1, 30 au S2, soit 7,4 %, pas de données pour la L2 et la L3).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Près de 70 % des étudiants de L1 sont titulaires d'un baccalauréat général (essentiellement des filières littéraire - L - ou économique et social - ES), 19 % d'un baccalauréat technologique et 7 % d'un baccalauréat professionnel. Il serait intéressant de connaître ces taux à l'échelle des deux campus. Le recrutement s'effectue de façon normale par le portail admission post-bac (APB).</p> <p>Un plan « réussite en licence » est mis en place aux deux semestres de la L1. Il inclut des séances de soutien et de tutorat, encadrées notamment par des enseignants du département de Lettres (cours de soutien en français, aide à l'écriture, entraînement à l'exposé oral, etc.). Les étudiants de L1 redoublants font l'objet d'une attention particulière et d'un suivi individualisé.</p> <p>Des enseignements de découverte dans une autre discipline (4 heures/semaine) permettent la réorientation à la fin du S1, sauf pour les étudiants ayant choisi d'étudier une langue en initiation qui ne peuvent malheureusement pas bénéficier de ce dispositif.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements sont dispensés en présentiel, sauf dans le cas des étudiants salariés et de ceux en détention, avec usage d'une plate-forme numérique permettant aux enseignants de proposer des supports complémentaires aux cours.</p> <p>Le service universitaire d'enseignement à distance (SUED) dispense en outre un enseignement à distance qui concerne un nombre important d'étudiants en histoire (97 en L1, 53 en L2, 39 en L3 pour 2014-2015). En L3, seul le parcours <i>Histoire</i> est ouvert à l'enseignement à distance, sans que le dossier ne donne aucune précision sur les spécificités de ce type d'enseignement. C'est évidemment dommage.</p> <p>Il existe une validation des acquis de l'expérience (VAE, avec constitution d'un dossier et examen par un jury d'enseignants-chercheurs responsables de la formation), la possibilité d'intégrer des publics de formation continue dans l'offre de formation initiale, ainsi que des dispositions particulières pour les sportifs de haut niveau et les étudiants en situation de handicap. Des circonstances spécifiques peuvent aussi permettre à certains étudiants d'être dispensés d'assiduité.</p> <p>La place des langues étrangères dans l'enseignement est importante, même si l'enseignement d'une langue n'est pas obligatoire au S6. Le choix des langues proposées, étrangères ou régionales (breton), est important (9 en continuation, 13 en initiation). L'Université organise par ailleurs des sessions de certification de compétences (niveaux B1 et B2).</p> <p>Un gros effort, au niveau de l'Université, est réalisé pour développer l'usage du numérique : stage obligatoire de pré-rentrée pour les étudiants de L1, préparation au certificat informatique et internet niveau 1 (C2i1) en L1 et en L2 (48 heures de formation au total), obtention de cette certification en L2 pour tous les étudiants, avec inscription gratuite aux épreuves. Enfin, en L3, un cours est donné sur l'usage du numérique en histoire.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants et le passage des UE sont classiques et correspondent à ce que l'on attend d'une licence en histoire : compensation annuelle, compensation au semestre, dispositif « ajourné mais autorisé à continuer » (AJAC). Les jurys de licence sont composés, pour chaque niveau, d'un président et de cinq enseignants titulaires intervenants dans le niveau concerné. Ils se réunissent deux fois dans l'année, à la fin de chaque session d'examen.</p> <p>La part du contrôle continu et de l'examen terminal n'est pas précisée, de même que la nature spécifique des travaux demandés en contrôle continu. La L2 est intégralement évaluée en contrôle continu, sans qu'il y ait d'explications particulières qui viennent justifier cette singularité.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il ne semble pas qu'il existe un portefeuille de compétences. La création d'un réseau social pour l'insertion professionnelle (nommé « résonances ») doit favoriser la visibilité de la formation, notamment auprès des partenaires socio-économiques, et créer un lien entre ces derniers, les enseignants de la formation, les jeunes diplômés et les étudiants. On ne dispose pas des éléments permettant d'apprécier l'efficacité de ce réseau.</p> <p>L'annexe descriptive au diplôme est claire.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle (OPEIP) produit une enquête annuelle sur chaque promotion, avec un recul de 30 mois. On ne dispose ainsi d'informations que sur les promotions 2010-2011 et 2011-2012 : un peu plus de 50 % des étudiants ont répondu à l'enquête, ce qui permet d'avoir des résultats assez significatifs, mais qui malheureusement ne reflètent guère la situation actuelle.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement à proprement parler, mais une évaluation des enseignements organisée par l'OPEIP (enquête annuelle en ligne qui recueille 35 % de réponses).</p> <p>Le taux de satisfaction est plutôt satisfaisant (75 %), mais ce type d'enquête, utile, ne saurait remplacer l'existence d'un véritable conseil dédié spécifiquement à la licence.</p> <p>Il existe en revanche depuis 2014-2015, un peu sur le modèle des instituts d'études politiques, un conseil d'évaluation de la licence composé de nombreux représentants étudiants (deux par groupe de TD), de membres de l'équipe pédagogique et des responsables des années et parcours, qui se réunit deux fois par an pour chaque niveau et chaque parcours. L'efficacité de cette structure semble réelle, mais manque de l'ouverture nécessaire au monde professionnel non-universitaire qu'apporterait un conseil de perfectionnement.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Sciences sociales
Intitulé du diplôme	Licence mention Histoire

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Points faibles	
Observations	Le volume horaire de l'enseignement en langue est commun à toutes les licences de l'université Rennes 2 et correspond à 24h/ semestre sur les 3 années, au semestre 6 un étudiant qui choisit de valoriser un engagement associatif (VEE) peut le faire à la place de l'enseignement de langue, cela concerne un très faible nombre d'étudiant, la plupart poursuivre l'enseignement de langue sur ce semestre.

Analyse

Environnement de la formation	
Observations	Concernant le parcours sciences politique de cette licence, dans le cadre de la préparation du prochain contrat, une démarche a été entreprise vers le département de Sciences politiques de l'Université de Rennes 1 afin d'aller vers un parcours fortement intégré. Les contraintes posées par l'UFR de Droit et Sciences politiques de Rennes 1 n'ont pas permis d'aller aussi loin que nous l'aurions souhaité, mais un système d'échange de cours entre les étudiants de Sciences politiques de Rennes 1 et les étudiants d'histoire-parcours Sciences politiques de Rennes est en cours d'élaboration. En outre, ce parcours est pensé, pour l'avenir, largement en collaboration avec les ressources du département d'AES à travers les mineures et les options.

Equipe pédagogique	
Observations	Le directeur du département ne coordonne pas particulièrement la Licence 3, qui l'est par les responsables des trois parcours.

Effectifs et résultats

Observations	Cette année 2015-16, les effectifs de Licence 1 en TD ne sont pas de 30 étudiants, mais de 40. La « barre » d'ouverture d'un nouveau TD est au 41e étudiant, ce qui peut conduire les groupes à être moins nombreux si on est en deçà du seuil.
--------------	---

Place de la recherche

Observations	L'initiation à la recherche s'effectue dans le cadre des exposés, les enseignants proposent des exercices qui s'apparentent à des mini mémoires (étude d'un thème dans une œuvre courte, dossiers issus d'archives, etc.) directement liés à de possibles sujets de masters. En outre, les Outils de L2 et plus encore les Sciences auxiliaires en L3 sont conçus comme une véritable initiation à la recherche et invitent les étudiants à réfléchir à leur orientation dans le cycle suivant.
--------------	---

Place des projets et stages

Observations	Le département encourage les étudiants à en effectuer, mais reconnaît la difficulté qui existe à établir des partenariats solides avec des entreprises et autres établissements d'accueil susceptibles d'accueillir nos étudiants.
--------------	--

Place de l'international

Observations	Pour la place des langues, la remarque est fondée et a en particulier conduit à créer pour la prochaine accréditation un partenariat avec 5 départements de Langues (Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Portugais), afin d'offrir aux étudiants une offre de Mineures. Dans la maquette actuelle, l'étudiant qui choisit la langue en initiation ne peut faire le parcours « découverte » (l'UEFbis, donc), mais cela changera dans la prochaine maquette. Pour l'ouverture internationale, nous avons conscience de notre faible attractivité et une réflexion est en cours pour avoir un affichage plus actif et visible, mais qui vient poser la question des moyens (affiches, gestion d'une page Facebook, etc.).
--------------	---

Modalités d'enseignement, place du numérique

Observations	Seul le parcours Histoire est ouvert au SUED car c'est le parcours le plus généraliste, ouvert sur les quatre périodes historiques de manière équilibrée. Ce parcours est en outre le plus susceptible de répondre aux attentes d'étudiants en reprise d'études qui envisagent de s'orienter vers la préparation du CAPES.
--------------	--

Evaluation des étudiants

Observations	Les limitations horaires en examens terminaux (dont l'importance est jugée décisive pour la préparation à divers concours qui constituent un important débouché professionnel) ont conduit à les reporter sur la L1 (pour évaluer au plus juste l'intense travail méthodologique mené durant cette année) et la L3 (soit juste avant l'orientation vers des formations à concours : MEEF, IPAG, etc.). Trois jurys se tiennent tous les ans : - un pour le premier semestre (session 1) - un pour le second semestre (session 1) - un pour la session de rattrapage (sessions 1 et 2)
--------------	---

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations	La mise en place du conseil de perfectionnement suscite des débats au sein du département. Néanmoins, il est prévu sa mise en place dans la prochaine maquette et sa constitution est en cours.
--------------	---

Observations générales

Concernant la place du campus Mazier dans la formation :

Plusieurs points ont retenu notre attention :

- L'évaluation souligne et considère comme un point faible « la disparité de l'offre de formation entre les sites de Rennes et de Saint-Brieuc » (p. 4). À la différence du site de Rennes, le campus de Saint-Brieuc ne comporte en effet qu'un seul parcours de licence Histoire intitulé Histoire et territoires. Ce parcours, spécifique au campus Mazier, a été conçu pour une antenne délocalisée où les effectifs étudiants sont nécessairement plus restreints que sur le site rennais. Il est en effet impossible d'offrir sur un petit campus universitaire la même diversité de parcours et la même richesse de cours que celles proposées sur le site de Rennes où se concentre la très grande majorité des étudiants du département Histoire. Le parcours Histoire et territoires a été pensé lors du précédent contrat comme un parcours volontairement généraliste afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des étudiants du campus de Saint-Brieuc qui font généralement le choix, après l'obtention de leur diplôme de licence, de poursuites d'études variées (vers les métiers de l'enseignement, de la culture, de l'administration, du journalisme, etc.). Aussi, tout en respectant la nécessaire progressivité des enseignements entre les trois années de licence, ce parcours a eu pour principaux objectifs de donner aux étudiants, à partir de questions historiques posées à différentes échelles territoriales, une solide culture disciplinaire et une parfaite maîtrise des compétences attendues de tout étudiant en Histoire (maîtrise de l'expression écrite et orale, capacité de synthèse et d'analyse des sources historiques, etc.).

- Le rapport s'inquiète de l'impact négatif que le site de Saint-Brieuc pourrait avoir sur le dynamisme de l'ensemble de la formation (p. 3), et donc sur le site de Rennes. Il s'appuie en particulier sur les conditions particulières d'inscription mises en place sur APB en 2014 (p. 5). Une capacité d'accueil de 300 étudiants avait alors été définie à Rennes tandis que la priorité avait été donnée aux étudiants des départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et du Finistère afin que les étudiants des Côtes-d'Armor privilégient le site de Saint-Brieuc. Ces mesures – qui n'ont eu aucun effet majeur sur les inscriptions à Saint-Brieuc en 2014-15 – ont coïncidé avec une baisse des inscrits en L1 à Rennes (de 411 à 366 étudiants comme l'indique le rapport), peut-être parce qu'elles auraient eu un effet dissuasif auprès des lycéens des départements voisins de l'Ille-et-Vilaine, non prioritaires car situés hors de l'académie de Rennes (en particulier la Manche et la Mayenne qui sont des aires traditionnelles de recrutement des universités rennaises). Il semble en tout cas très excessif de considérer que « le partage de la formation sur deux sites » pourrait nuire « au dynamisme de l'ensemble » (p. 3). Le contexte actuel ne justifie pas cette crainte : depuis 2015, la capacité d'accueil en L1 à Rennes est fixée sur APB à 400 étudiants et à Saint-Brieuc à 85 ; les perspectives pour 2016-17 sont celles d'une hausse des effectifs à Rennes et plutôt d'une stabilité à Saint-Brieuc.

- Le rapport souligne à plusieurs reprises la faiblesse des effectifs du site de Saint-Brieuc, en particulier en L2 et en L3. Il est vrai que le parcours Histoire et territoires n'a accueilli en L3 que 14 étudiants en 2013-14, ce faible effectif étant la conséquence mécanique d'une baisse du nombre d'inscrits en L1 en 2011-12. Or, depuis la rentrée universitaire 2012, les effectifs de L1 ont augmenté pour se stabiliser aujourd'hui au niveau de 70 étudiants environ. Logiquement ceux de L2 et L3 ont aussi progressé, ce qui porte en 2015-16 l'effectif global de licence à environ 140 étudiants. Le recul proportionnellement plus important du nombre d'étudiants constaté à Saint-Brieuc par rapport à Rennes à partir de la L2 s'explique non par des taux de réussite qui y seraient inférieurs (ils sont en fait à peu près similaires avec toutefois un taux plus élevé à Saint-Brieuc en L3) ou par un départ important d'étudiants briochins vers Rennes mais par une moindre arrivée d'étudiants extérieurs, en particulier venant de CPGE (15 à 20% des effectifs de L2 et L3 à Rennes comme le souligne le rapport). Il n'est pas non plus impossible que le nombre global d'étudiants augmente à Saint-Brieuc au cours du prochain contrat en raison de la hausse générale attendue du nombre des inscrits dans les formations de l'université Rennes 2, notamment en Histoire (tout un travail d'information vers les lycées du département a été mené, avec des conséquences attendues sur les prochaines promotions, en particulier celles du bac 2017, l'action étant menée prioritairement sur les élèves de Première). Ces petits effectifs au regard des chiffres rennais en Licence Histoire, mais pas forcément à l'échelle d'autres formations, ne sont pas à considérer systématiquement comme un signe de

fragilité. Ils facilitent au contraire le suivi des étudiants et permettent par exemple de rendre obligatoires, à la différence de ce qui se fait à Rennes, la réalisation d'un stage en L3, les étudiants n'ayant en outre aucune difficulté à trouver une structure pouvant les accueillir sur le territoire costarmoricain.

• Enfin, dans sa recommandation générale, le rapport invite à repenser « l'articulation entre les deux sites » (p. 4). Le département Histoire est pleinement conscient de cet enjeu. Le parcours Histoire et territoires a certes répondu aux exigences de formation des étudiants de Saint-Brieuc dans le cadre du contrat qui s'achève. Cependant, par rapport aux parcours rennais, il n'est pas apparu suffisamment identifiable dans l'offre de formation du département Histoire proposée aux étudiants. Aussi, dans le cadre de la nouvelle maquette de licence proposée à l'accréditation, l'équipe pédagogique a-t-elle souhaité faire évoluer le parcours proposé à Saint-Brieuc afin de lui donner une meilleure visibilité et ainsi renforcer la complémentarité entre les deux campus. La présence sur le campus Mazier de la licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel spécialité « Tourisme et Marketing territorial et patrimonial », qui dépend aussi du département Histoire, et à Rennes d'une spécialité de master orientée vers la médiation du patrimoine et de l'histoire en Europe a conduit à repenser le parcours de licence de Saint-Brieuc en ce sens. Le nouveau parcours envisagé, intitulé Histoire, territoires, patrimoines, tout en donnant aux étudiants une solide culture historique générale, leur permettra d'appréhender la diversité des patrimoines et les sensibilisera aux enjeux de la protection et de la valorisation, notamment dans une dimension touristique. Ceux qui le souhaiteront pourront alors par exemple se tourner après leur L2 vers la licence professionnelle proposée à Saint-Brieuc, après leur L3 vers la spécialité de master présente à Rennes, ou encore vers toute autre formation en lien avec les métiers du patrimoine. L'offre de formation de licence du département Histoire y gagnera en clarté et en cohérence de même que l'articulation entre les deux sites de Saint-Brieuc et de Rennes.

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

